

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2035 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Belkhiria Marwa

A 96797

Date de naissance : 1943

Adresse : 131 Rue Larache Dior El Hamdi e 1C Cesse

Tél. : 06.61.28.68.27

Total des frais engagés : 536,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

NAJEB YOUSSEF
Spécialiste en chirurgie Orthopédique
et Traumatologique
Bd. Chefchaouni, Rés Robert (B), N° 2
Raz de Chaussé - Casablanca
Tél. : 05 22 35 04 03 - GSM : 0665 24 78 95
INPEN N° : 071084420

Cachet du médecin :

Date de consultation : 16/01/2014

Nom et prénom du malade : Bel Khlisia Marwa Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

levémenie de la disite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16.02.2014	CS		300 Dhs	Dr. NAJEB YOUSSEF Spécialiste en chirurgie Orthopédique et Traumatologique Bacouni, Rue Robert (B), N° 2 Casablanca - Maroc Gsm : 0665 24 79 95 0524429

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NEXT HOUSE SARL SOFIA DAMDAMI Docteur en Pharmacie Dar Bouazza Next House 3 Imm 1 Local 4 Casablanca • Tél. 0522965709	16/02/94	236.10

ANALYSES - RADIographies

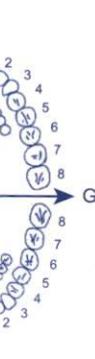
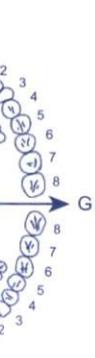
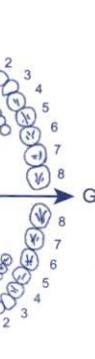
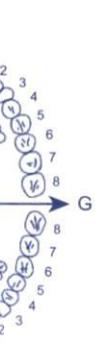
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 00000000 35533411	G	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	B	21433552 00000000 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Pr NAJEB YOUSSEF

SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE
ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE

Lauréat de la faculté de médecine-Casablanca
Ex chef du service de traumato-orthopédie CHU Marrakech
Ex Professeur à la Faculté de médecine Marrakech
Ex directeur du DSM traumato-orthopédie
DU de microchirurgie Paris
DU de pathologie de l'épaule et du coude Paris
DU de chirurgie du pied. Rabat
DU de Traumatologie du sport.Rabat
DU d'échographie musculo squelettique. Rabat



البروفسور ناجب يوسف

أخصائي جراحة العظام و المفاصل

خريج كلية الطب جامعة الحسن الثاني الدار البيضاء
رئيس سابق لمصلحة جراحة العظام و المفاصل
للمستشفى الجامعي محمد السادس لراكش
أستاذ سابق بكلية الطب لراكش جامعة القاضي عياض
مدير سابق لدبلوم التخصص لجراحة العظام والمفاصل

16/02/2024

MME BEL KAHIA MARIA

S.V / 169.00

S.V / 22.20

S.V / 44.90

- DOLICOX 90 - Comprimé
1 Comprimé, midi, après les repas, pendant 15 jours
- Codoliprane 400 mg / 20 mg - comprimé
1 Comprimé, matin, midi, soir
- Voltarene emulgel 1% - gel emulsion
1 dose, pendant 30 jours

PHARMACIE NEXHOUSE SARL. NAJEB YOUSSEF
Sofia Damdami
Docteur en Pharmacie 3^e Chefchaouni, Rue Robert (B), N° 2
Bouazzza Next House 3 Imm 1 Rez de Chaussée - Casablanca
Casablanca - Tél. 0522965709/522 35 04 02 - GSM : 0665 24 79 95
INPE N° : 071084420

PPV: 169DH00
PER: 05/26
LOT: M1717

LOT: M0586
EXP: 06/2026
PPV: 44,90 DH

PPV: 22DH20
PER: 08/25
LOT: M2836

Angle Bd chefchaouni - rue Abdelhamid Ibn Badis. Résidence Robert "B" Rez-de-chaussée Bureau N°2 AIN SEBA CASABLANCA

Fixe : 05 22 35 04 03 GSM : 06 65 24 79 95 E-mail : E-mail : cabinet.ynejeb@gmail.com